

BULLETIN D'ADHESION 2018

(feuille à retourner : ALREP – 15 avenue Franklin Roosevelt – F 30000 NIMES)

Nom Prénom ou Société.....

Profession

Personne contact pour la Société :

N° Rue

Code postal Ville Pays

Téléphone Fax Mél

L'adhésion qui se fait par année civile permet de recevoir gracieusement le bulletin créé en 1988
« **Enfants Précoces Informations** » (EPI)

Puisque l'ALREP est agréée de Jeunesse et d'Éducation Populaire (depuis 1987 !) par le Ministère de la Cohésion sociale, toute personne âgée de seize ans révolus peut adhérer.

S'il vous plaît, cocher la ou les cases qui corresponde(nt) à votre choix :

POUR L'ADHESION :

Membre.....65,00 €...

Membre bienfaiteur.....100,00 €... 200 €... autre..... €...

Entreprise ou Société bienfaitrice..... 300,00 €... 500 €... autre.....€...

- Ci - joint une enveloppe timbrée moins de vingt grammes avec mon adresse afin de recevoir le reçu du règlement de mon adhésion pour déductions fiscales à joindre à ma déclaration de revenus pour l'année civile correspondant à la date de paiement, ou pour l'enregistrement du reçu parmi les pièces comptables de ma Société.

POUR LA DOCUMENTATION (franco de port) :

Livre "La précocité intellectuelle et ses contradictions "...(*franc de port*)..23, 00 €

EPI n° 40 à 103.....80, 00 €

La collection complète EPI n° 1 à 103110, 00 €

TOTAL à PAYER :€

- Ci - joint par chèque à l'ordre de « ALREP » mon règlement réunissant éventuellement adhésion et documentation.
- Règlement en espèces ou par mandat réunissant éventuellement adhésion et documentation.

Le..... Signature :